

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

08/2023

Objet : Emprunt pour l'acquisition d'un local d'activité pour l'installation d'une micro crèche

SEANCE VENDREDI 17 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt trois

Le 17 février à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de janvier sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 10 février 2023 décembre 2022 par courrier électronique

Étaient présents :

Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Jean-Jacques SEUTIN

Absents excusés :

Nadia PELLEGRIN pouvoir à Hélène CHAULLIER

Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Jacques LAURELUT

Bruno MAURIZOT pouvoir à Frédérique ANGELETTI

Corinne LE BRUN FREDDI pouvoir à Gérard BLANC

Amandine HEBREARD pouvoir à Philippe AUPHAN

Pierre ALAMELLE pouvoir à Serge NARDIN

Absents : *Christelle THIEBAULT*

Serge NARDIN a été désigné comme secrétaire de séance

Madame le maire rappelle le projet d'insertion d'une micro crèche au sein du local d'activité que la commune souhaite acquérir.

Afin de pouvoir financer l'acquisition de ce local, la commune de Vaugines souhaite réaliser un emprunt d'un montant de **150 000.00€** dont voici les propositions de financement suivantes :

Banque	Durée	Taux fixe	Frais dossier	Montant échéance trimestriel	Coût total emprunt
CREDIT AGRICOLE	20 ans	3.86%	225.00	2 699.56	65 964.66
CAISSE D'EPARGNE	20 ans	4.15%	150.00	2 768.72	71 497.60
CAISSE D'EPARGNE	25 ans	4.16%	150.00	2 419.95	91 995.00
CREDIT MUTUEL	20 ans	3.60%	500.00	2 638.38	61 570.40

Envoyé en préfecture le 21/02/2023

Reçu en préfecture le 21/02/2023

Affiché le

ID : 084-218401404-20230217-D_08_2023-DE

Après avoir pris connaissance des différentes propositions et des conditions générales des prêts, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de :

- Accepter le prêt moyen terme d'un montant de 150 000€ sur 20 ans ainsi que les conditions financières du Crédit Mutuel ;
- Accepter les conditions financières suivantes :
 - Taux fixe : 3.60%
 - Périodicité de remboursement : trimestrielle
 - Montant échéance : 2638.38 €
- Autoriser Madame le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que susdit.

Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

